

**ASDCDE**  
(Association Saülienne de  
Défense des Consommateurs  
et pour le Développement Économique)

Bourg  
97314 SAÛL

Le 10 mai 2011

A

- Monsieur le Sous Préfet-St Laurent du Maroni
- Monsieur le Maire de Saül
- Monsieur le Président de la CCOG
- Monsieur le Président du Conseil Général
- Monsieur le Président du Conseil Régional
- Monsieur le Directeur du PAG

Copie à  
Mesdames C. Berthelot, C. Taubira, Députées.

Monsieur,

C'est en qualité de défenseur des droits des consommateurs que nous nous adressons à vous.

Alors que le prix du carburant à la pompe avoisine 1,60 € le litre sur le littoral, et 2,50 € le litre dans la vallée du Maroni, les habitants de Saül doivent acquitter actuellement 3,70 € le litre.

Cette situation dure depuis longtemps ; elle grève les économies familiales et professionnelles et freine le développement économique d'un bassin de vie déjà en péril (enclavement, très peu de débouchés agricoles, commerciaux ou artisanaux).

La continuité territoriale vise à réduire les inégalités entre citoyens. A ce titre, il nous semble que son application devrait s'étendre à la planification tarifaire des sources d'énergie, carburant y compris.

Nous avons l'intention de solliciter les Pouvoirs Publics en ce sens, afin d'obtenir un tarif paritaire avec les autres communes isolées, soit 2,50 € le litre au maximum.

Nous souhaitons, dans ce but, une réunion de concertation avec les représentants de l'état (Préfecture, PAG), des collectivités territoriales (Conseil Régional, Conseil Général, CCOG, Maire de Saül), et des consommateurs (ASDCDE).

Vous trouverez ci-joint l'analyse détaillée de notre situation et de nos besoins, ainsi que nos propositions, étant entendu qu'il ne s'agit que d'une base de travail parmi d'autres possibilités.

Nous adressons cette même lettre d'intention aux destinataires précités.

Nous espérons que vous répondrez favorablement à notre démarche en acceptant de participer à cette concertation. Vos observations et propositions, particulièrement attendues dans le champs de compétences réglementaires dont vous avez la maîtrise, sont d'ores et déjà les bienvenues.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos meilleures salutations.

Le Président  
Jean-Paul Goudot

# ASDCDE

(Association Saülienne de  
Défense des Consommateurs  
et pour le Développement Économique)

## LE CARBURANT A SAÜL ETAT DES LIEUX

### LES BESOINS ACTUELS

Par nécessité autant que par raison (économique) les Saüliens ont appris à être le moins énergivores possible. Pour autant, certains de nos besoins sont incompressibles.

\* Sans travaux privés d'entretien rural, la forêt aurait depuis longtemps repris ses droits au cœur même du village. Les surfaces à entretenir sont conséquentes : une trentaine de parcelles (1 000 à 5 000m<sup>2</sup>) qui nécessitent débroussailleuses et tronçonneuses thermiques.

\* En optimisant les déplacements, les quads ont amélioré le rendement des activités agricoles, forestières et, dans une moindre mesure, touristiques. Leur nombre n'a cessé d'augmenter depuis 10 ans pour atteindre une vingtaine de véhicules à essence.  
L'ASDCDE veut promouvoir à court terme l'acquisition de quads électriques, ce qui devrait réduire sensiblement la consommation en carburant.

\* La puissance nominale délivrée aux heures «ouvrables » par les installations solaires d'EDF est insuffisante (500 à 1200 W) et la génératrice thermique de la commune (fonctionnant 4 h tous les deux jours, de 19h à 23 h) suffit à peine à maintenir les batteries solaires en charge et à faire fonctionner les machines à laver. Les pannes se multiplient.

Dans ce contexte, les Saüliens ont dû s'équiper de groupes électrogènes personnels (3 à 7 KVA). Sans le secours de ces générateurs, pas de conservation alimentaire fiable, pas d'outillage électroportatif ou d'atelier pour les artisans.

### BESOINS ANNUELS DES SAÜLIENS

en carburant (essence , gasoil)

De 12 000 à 17 000 litres

Selon le niveau d'activité économique

## L'APPROVISIONNEMENT ACTUEL EN CARBURANT

### CAS 1

#### APPROVISIONNEMENT PAR l'association ASCA

La commande groupée des usagers (1000 à 1200 l) est passée par l'association à un fournisseur du littoral « au fil des besoins » car la cuve de stockage n'est plus fonctionnelle. L'approvisionnement est donc irrégulier, jusqu'à trois mois pouvant se passer entre chaque commande. Certaines livraisons ne peuvent satisfaire les besoins de tous les usagers.

Cette gestion ne peut pas assurer la continuité de la ressource pour le consommateur, qui dans certains cas doit stocker plusieurs centaines de litres durant plusieurs mois, au détriment des règles élémentaires de sécurité, de la qualité du produit, et en contravention avec la réglementation.

Achat au fournisseur et suivi de livraison : un membre de l'ASCA résidant à Cayenne assure la logistique sur le littoral.

La livraison : la commande est hélicoptérée en bac souple ou par fûts de 200 l au départ de Rochambeau ou de Bélizon, en fonction de la compagnie aérienne. Le prix de la rotation varie de 1 900 à 2 300 €, pour une capacité de 1 000 à 1 200 l

La distribution est faite au débotté de l'hélico, chacun utilisant ses containers personnels de 30 à 50 l. Le plus souvent, le stockage individuel se fait sous le carbet d'habitation !

### CAS 2

#### Affrètement par des particuliers

Cette solution est utilisée par les usagers lorsque la rupture de stock à Saül est trop longue ou quand les besoins personnels correspondent aux capacités de l'hélico. (cas des agriculteurs, de certains artisans).

Dans le meilleur des cas le prix de revient est le même. Le plus souvent il est renchéri de 10 à 20cts/l par les frais logistiques du commanditaire (déplacement à Cayenne, location de véhicule, hébergement).

## PROPOSITIONS DE L'ASDCDE

OBJECTIF: 2,50 €/litre de carburant  
à la pompe à Saül\_

Il est plus que temps d'assurer aux professionnels et particuliers un approvisionnement régulier et un stockage aux normes en vigueur, ainsi qu'un prix de vente acceptable.

C'est une des conditions sine qua non de développement durable de notre commune.

### DISPOSITIF SUGGERE

1 - La Mairie de Saül met à disposition un terrain pour le stockage du carburant aux normes en vigueur.

2 - L'infrastructure de stockage (une cuve inox de 1500 l pour l'essence, une cuve inox de 1500 l pour le gasoil, bac de rétention, abri, tuyauterie, pompes, alimentation électrique photovoltaïque) est financée par les collectivités territoriales (Conseil Régional, Conseil Général, CCOG) sur des fonds prévus à cet effet.

3 - La logistique d'approvisionnement sur le littoral et la gestion de l'expédition sont assurées par le PAG.

*Commentaire* : Le Parc Amazonien de Guyane importe actuellement son carburant (quads, groupes électrogènes). Le transport est dérogatoire de la réglementation et le stockage à Saül n'est pas aux normes.

Que le logisticien du PAG soit chargé de traiter une commande de 400l ou de 1200l, cela ne fait pas de différence, le travail fourni est le même. Dans le dispositif suggéré, le PAG achèterait son carburant à Saül mettant ainsi en évidence son implantation citoyenne dans le tissu économique du village.

4 - La gestion de l'approvisionnement (carburant, gaz) ainsi que la distribution sont confiées à une nouvelle association loi 1901, dédiée exclusivement à cette activité et représentative de toutes les composantes des consommateurs.

Pour éviter les ruptures de flux, un contrat d'abonnement est passé avec le fournisseur et le transporteur aérien.

5 - Les coûts de transport, à concurrence de 15 rotations hélicoptérées annuelles (révisables selon un échancier) sont subventionnés par les collectivités territoriales (Conseil Régional, Conseil Général) en application du principe de continuité territoriale et en tant qu'aide au désenclavement des communes isolées.

### CALCUL THEORIQUE DE LA SUBVENTION

- le prix moyen (essence et gasoil) acceptable et revendiqué par les consommateurs est de

2,50 € /l soit le prix actuel du litre à Maripasoula.

- Si l'association est en charge de l'entretien des infrastructures, une marge de 0,15€ /l doit être dégagée à cet effet, soit 2 250 € annuels pour une commande de 15 000l.

La subvention annuelle transport/entretien peut être estimée ainsi :

3,70 € prix actuel du litre	
2,50 € prix revendiqué	
Soit 1,20 €/l x 15 000 l annuels =	18 000 €
Entretien des infrastructures 0,15 €/l x 15 000 l =	2 250 €
<b>TOTAL</b>	<b>20 250 €</b>

6 - Des conventions sont établies entre les différents partenaires (Mairie, CCOG, Conseil Général, Conseil Régional, PAG, Association) pour assurer le fonctionnement du dispositif, sous l'autorité de la Préfecture de Guyane, qui contrôle les comptes de l'association, et décide de l'opportunité de la révision du tarif de vente aux particuliers.